

# RENCONTRE FRANCO-CHINOISE LA PROCÉDURE PÉNALE FRANÇAISE

**VENDREDI**  
**23 JANVIER**  
**2015**

8 h30

Amphi Huvelin  
15, quai Claude Bernard  
69007 LYON

À l'occasion du 50<sup>ème</sup> anniversaire des relations diplomatiques entre la France et la Chine, l'Institut d'Études judiciaires de la Faculté de Droit (Université Jean Moulin Lyon 3) a l'honneur de recevoir la délégation des Parquets Populaires de la province de l'Anhui de la Chine. Cette rencontre permettra des échanges autour des thèmes principaux du système de poursuites pénales en France, des missions des juges et des procureurs dans le système français, du déroulement du litige pénal et du rôle du juge et du jury.

## DÉROULEMENT

8H30

Accueil des participants, **Anne-Sophie CHAVENT-LECLÈRE**, Directrice de l'Institut d'Études judiciaires

8H45

Le rôle du parquet en France et sa place dans l'organisation judiciaire, **P. GUINOT**, Procureur de la République adjoint, Tribunal de Grande Instance de Lyon

9H15

Le rôle du juge d'instruction dans les affaires pénales, **B. GRAIN**, Vice-Président chargé de l'instruction, Tribunal de Grande Instance de Lyon

9H45

Débat et questions des participants

10H00

Pause café (salle Brillat Savarin)

10H30

Le rôle de la défense dans le cadre de l'enquête, de l'instruction et du jugement, Maître **O. FORRAY**, Avocat au Barreau de Lyon

11H00

La place du juge et du jury populaire en France, **A. BAVITOT**, Doctorant en droit pénal

11H30

Débat et questions des participants

12H00

La formation des magistrats et des avocats, **Anne-Sophie CHAVENT-LECLÈRE**, Directrice de l'Institut d'Études Judiciaires, membre du Conseil d'Administration de l'École Nationale de la Magistrature, membre du Conseil d'Administration de l'École des Avocats Rhône-Alpes

